

**AUX TRAVAILLEURS DES COOPERATIVES QUI
TRAVAILLENT DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE DE LA
VIANDE ET DE LA CHARCUTERIE**

**Notre lutte, nôtres protestations et nôtre greve ne sont pas contre
vous, mais pour vous aussi !**

Depuis quelques ans dans nôtres entreprises qui travaillent les viandes c'est normal donner en adjudication les parts les plus importantes du travail aux coopératives. Pourquoi ce phénomène ? La raison est très simple : **POUR MOINS DEPENSER ET ECONOMISER SUR LE SALAIRE DES TRAVAILLEURS**, ça veut dire **SUR VOTRE SALAIRE AUSSI**.

Si on parle du moyen d'engagement, ces travailleurs sont membres des coopératives qui leurs engagent, mais connaissent-ils ce-que veut dire être membre d'une coopérative? **VOUS** savez quels sont les droits et les obligations que vous avez comme membre-travailleur ?

Comme membre vous avez le droit de participer aux assemblées, de décider de l'orientation de la coopérative et élire son Président et ses organismes. En vérité vous expérimentez seulement les obligations et les risques :

1. la coopérative peut décider de payer moins du prévu du contracte national du travail ;
2. on retient par fois une somme de ton salaire pour ta participation à la coopérative ;
3. vous pouvez être démissionnés d'une façon plus simple qu'un travailleur salarié normal.

Nous voulons que **VOUS** avez les mêmes droits des autres travailleurs des entreprises qui travaillent la viande: le droit de travailler au moins 40 heures garanties par semaine, un mois de vacance payé, 108 heures de permis horaires payés, deux mois de salaire supplémentaire (tredicesima et quattordicesima), l'indemnité de maladie, accident du travail payés au 100% en avance par l'entreprise comme les heures supplémentaires.

Il faut souligner une autre façon absurde d'économiser : **ECONOMISER SUR LA SECURITE DU TRAVAIL**. Ca arrive souvent que les travailleurs des coop sont sujets aux accidents graves, ça n'est plus acceptable: aller au travail ne peut pas être un risque pour votre sécurité.

On dit **NON AUX CONTRACTS D'ENTREPRISES ILLEGITIMES** parce-que ils réduisent les droits de tous, mais surtout **LES TIENS** et ceux des travailleurs des coopératives, **NOTRE NOTRE LUTTE N'EST PAS CONTRE VOUS**, mais c'est une lutte qu'on veut faire **AVEC TOI** pour garantir les droits de tous.

Nous savons que pour vous et vôtres collègues de travail il est souvent compliqué faire valoir vos droits, à cause des représailles que vous pourriez subir ; c'est pour ça que on vous sollicite de nous joindre dans une seule bataille. **ENSAMBLE ON EST PLUS FORT!** Adressez-vous aux organisations syndicales : FAI CISL, FLAI CGIL ou UILA UIL pour recevoir tous les renseignements dont vous avez besoin.

On vous invite vous et vôtres collègues pour prendre part à la greve avec les autres travailleurs du secteur vendre 22 juin 2007 (pour la journée entière). On vous invite aussi à participer à la manifestation organisée vendredi 22 juin à 9.00 heures, à la piazza Papa Giovanni XXIII (la place du monument au cochon) à Castelnuovo Rangone.

FAI CISL

FLAI CGIL

UILA UIL

Modena

